

FNEC FP



Mr Le Recteur,

La FNEC FPFO s'exprimera de façon courte sur l'ordre du jour qui nous est proposé et interviendra sur les points proposés au besoin.

L'ensemble des mesures proposées dans les documents nous amènent à faire plusieurs constats :

- Le premier constat est que la mutualisation est le maître mot dans toutes les évolutions d'organisation ! les actes administratifs n'échappent pas à cette règle. Aussi nous souhaiterions voir en face de la charge de travail ajoutée, les moyens d'accompagnement qui sont alloués. Si la requalification des postes dans certains cas permet une reconnaissance professionnelle, elle ne résoudra pas tout.
- Le deuxième constat porte sur l'évolution des postes dans les lycées et LP : les LP sont les plus lésés sur les moyens avec un bilan négatif alors qu'il était prévu + 8 ETP pour les LP de notre académie ! Aussi 10 créations et 13 suppressions de postes, cela ne fait pas le compte ! Comment allez-vous assurer les mesures annoncées dans le cadre des 500 créations de nouvelles formations ? Les LP de notre académie en seront-ils les supports effectifs dès cette rentrée et avec quelle proportion dans les moyens alloués en plus aux académies ? En tout cas cela n'est pas visible dans les documents qui nous sont proposés. Vous comprendrez donc Mr le Recteur, que nous proposer ces documents pour information ne nous agréée pas !
- Nous souhaitons également dénoncer les fermetures de postes quand il reste dans la discipline un nombre d'HSA de 25h (situation du LPO de Montbéliard en maintenance automobile) et nous souhaiterions que vos services ré évaluent cette situation d'autant que dans cette spécialité une

entrée au mouvement inter académique devrait permettre d'absorber une bonne partie de ces HS.

- Pour ce qui concerne les EREA, le remplacement d'éducateurs d'internat par des AED, s'apparente à une déqualification des postes et à la précarisation des emplois. Nous ne pouvons cautionner ce choix et soutenons les personnels qui ont manifestés les plus vives réactions à ces décisions. Il est important de rappeler que dans d'autres académies, il y a organisation de la vie scolaire en EREA avec un CPE. Dans les 2 EREA de notre académie, l'absence de vis scolaire était déjà problématique. Le projet pour les EREA de notre académie se fait donc à minima et au détriment de la qualification. Qu'en sera-t-il en termes de responsabilité ? Comme au niveau national, la FNECFPFO académique se positionne contre ce projet et demande une vraie réflexion sur l'organisation de l'encadrement des jeunes dans nos deux EREA avec une prise en compte des acteurs de terrain actuels que sont les professeurs éducateurs en internat.